

08 juil 2014 -02:16

Cancers de la cavité buccale : exclusivement dans des hôpitaux expérimentés

Le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) a développé, en collaboration avec le Collège d'Oncologie, des recommandations de pratique clinique pour le traitement des cancers de la cavité buccale (p. ex cancers de la langue, de la lèvre ou du plancher buccal). Ces cancers sont diagnostiqués chez environ 750 nouveaux patients par an. Comme il s'agit de cancers complexes, ils doivent être pris en charge par des équipes multidisciplinaires et expérimentées dans des hôpitaux spécialisés. L'éventail d'interventions doit également inclure des soins dentaires, de la logopédie, des conseils nutritionnels et un soutien psychologique, car le traitement de ces cancers peut avoir un impact sur la parole et la déglutition et peut entraîner des déformations du visage et du cou.

D'après les chiffres les plus récents du Registre du Cancer, les cancers de la cavité buccale ont été diagnostiqués chez environ 750 personnes en 2010, la plupart dans la soixantaine. Cette forme de cancer est souvent associée au tabac et à l'alcool. Les chances de guérison sont modérées, avec environ 50% des personnes atteintes qui sont encore en vie 5 ans après le diagnostic.

Un traitement et un suivi multidisciplinaire et spécialisé

Les cancers de la cavité buccale sont complexes et exigent une approche spécialisée et multidisciplinaire. Le traitement de chaque patient doit être discuté en consultation oncologique multidisciplinaire (COM) et impliquer des spécialistes en chirurgie maxillo-faciale, ORL (nez-gorge-oreilles), radiothérapie, oncologie, anatomo-pathologie et radiologie.

Étant donné que ces cancers et/ou leurs traitements peuvent occasionner des problèmes de la parole et de la déglutition, ainsi que des séquelles visibles au niveau du visage, l'approche multidisciplinaire doit également associer des dentistes, logopèdes, nutritionnistes et psychologues, qui peuvent grandement contribuer à améliorer la qualité de vie des patients.

Dans les cancers ORL en général, le suivi et la revalidation sont très importants. Le médecin généraliste du patient doit être impliqué, et la continuité des soins doit être assurée grâce à une coopération entre l'hôpital et les soins à domicile.

Les soins doivent être centralisés dans des hôpitaux expérimentés

À l'heure actuelle, bien qu'il s'agisse de pathologies complexes, les cancers de la cavité buccale sont traités dans n'importe quel hôpital. Le KCE plaide donc une fois encore, comme dans son rapport sur la prise en charge des cancers rares et/ou complexes (n°219, paru au début de 2014), pour que de tels cancers soient exclusivement traités dans des hôpitaux pouvant faire état d'une expérience suffisante en la matière (« centres de référence »).

Ces centres de référence pourraient travailler en réseau avec les hôpitaux périphériques, plus proches du domicile des patients, où se dérouleraient des phases moins complexes du traitement, sous la supervision

et en concertation avec les centres de référence. De cette manière, il serait possible de garantir à tous les patients l'accessibilité à des soins optimaux.

Un premier pas vers un système de qualité intégré pour le traitement des cancers

Ces recommandations relatives aux cancers de la cavité buccale seront suivies d'une seconde partie consacrée aux cancers de la gorge (pharynx et larynx), qui sera publiée en 2015. Le développement d'indicateurs de qualité pour l'ensemble des cancers de la tête et du cou est prévu au terme de cette seconde partie.

Ce travail s'inscrit dans l'action entamée par le KCE, en collaboration avec le Collège d'Oncologie et le Registre du Cancer, d'élaboration d'un système de qualité intégré pour le traitement des cancers. Les indicateurs de qualité déjà développés dans ce cadre portent sur les cancers du rectum, du sein, des testicules, de l'estomac et de l'œsophage. D'autres sont en préparation pour le cancer du poumon.

Pour des interviews avec les chercheurs du KCE et/ou des cliniciens impliqués dans le traitement des cancers de la cavité buccale, contacter Gudrun Briat, Responsable de la communication KCE, 02/287.33.54, 0475/27.41.15, gudrun.briat@kce.fgov.be.

Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé
Centre Administratif du Botanique, Door Building (10ème étage)
Boulevard du Jardin Botanique 55
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 287 33 88 (nl) / +32 2 287 3354 (fr)
<http://kce.fgov.be>

Gudrun Briat
Communication scientifique
+32 475 274 115
press@kce.fgov.be